



**UCLouvain**  
SAINT-LOUIS BRUXELLES

# UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

## FACT SHEET 2022-2023

### ADRESSE

Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles

### RECTEUR

Pierre Jadoul

### SITE INTERNET

[www.usaintlouis.be](http://www.usaintlouis.be) ou [www.usaintlouis.be/sl/510.html](http://www.usaintlouis.be/sl/510.html)

### FACULTÉS

Droit  
Traduction et interprétation  
Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication  
Philosophie, lettres et sciences humaines

### CODE ERASMUS

BBRUXEL02

### PIC

969084418

# Situation

L'université Saint-Louis - Bruxelles est située en plein cœur de Bruxelles. Son campus urbain se compose de différents bâtiments répartis sur deux sites :

- Site rue d'Arlon : pour la Faculté de Traduction et interprétation située près des Institutions Européennes ;
- Site Botanique : composé du bâtiment Boulevard du Jardin botanique, des bâtiments rue du Marais et des bâtiments rue de l'Ommegang pour les trois autres Facultés.

Il faut compter environ 25 min. pour aller d'un site à l'autre. Le plan des bâtiments est disponible [ici](#)

# Informations de contact

Vice-Recteur aux relations internationales : Prof. Bertrand Hamaide [bertrand.hamaide@usaintlouis.be](mailto:bertrand.hamaide@usaintlouis.be)

Coordinateur institutionnel : Philippe Moreau [philippe.moreau@usaintlouis.be](mailto:philippe.moreau@usaintlouis.be)

Coordinatrice de la cellule des relations internationales : Isabelle De Clerck [international@usaintlouis.be](mailto:international@usaintlouis.be)

Accords interinstitutionnels : Maureen Sibomana [international@usaintlouis.be](mailto:international@usaintlouis.be)

Étudiants entrants : - Faculté de traduction et interprétation : Véronique Vienne et Philippe Moreau  
[erasmus-timh@usaintlouis.be](mailto:erasmus-timh@usaintlouis.be)

- Autres Facultés : Camille George [incoming@usaintlouis.be](mailto:incoming@usaintlouis.be)

Étudiants sortants : - Faculté de traduction et interprétation : Véronique Vienne et Philippe Moreau  
[erasmus-timh@usaintlouis.be](mailto:erasmus-timh@usaintlouis.be)

- Autres Facultés : Maud Allard [outgoing@usaintlouis.be](mailto:outgoing@usaintlouis.be)

# Les dates importantes

Événement	Automne 2022	Printemps 2023
Période de nomination	18 mars au 15 mai	1er septembre au 31 octobre
Date limite d'inscription	31 mai	20 novembre
Semaine intensive de français	5 septembre au 9 septembre	30 janvier au 2 février
Welcome Week	12 septembre au 15 septembre	30 janvier au 2 février
Journée d'accueil	16 septembre	3 février
Début des cours	19 septembre	6 février
Fin des cours	17 décembre	20 mai
Examens	9 janvier au 28 janvier	3 juin au 24 juin

## Procédure d'admission

### 1 Nomination

Les étudiants qui souhaitent étudier à l'Université Saint-Louis doivent être nommés par leur université d'origine via Mobility Online durant la période de nomination.

Le lien a été envoyé par e-mail à tous les responsables.

### 2 Inscription de l'étudiant

Après avoir été nommé, l'étudiant reçoit un e-mail avec un lien pour créer son profil.

## Les documents à télécharger en ligne :

- photo d'identité
- Relevé de notes obtenu dans l'université d'origine avant le départ
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Learning agreement
- Certificat de langue (Test OLS ou certificat de votre université ou TOEFL-IELTS-DELTA-DALF)
- Copie de la carte européenne d'assurance soins de santé ou du contrat d'assurance soins de santé international
- Preuve d'une assurance en responsabilité civile

# Informations académiques

## 1 Learning agreement

Un contrat d'étude reprenant la sélection des cours et le nombre de crédits doit être complété et signé par l'étudiant, l'institution d'origine et l'Université Saint-Louis avant que l'échange ne commence.

Pour les étudiants en échange dans le cadre du programme Erasmus+, il est conseillé d'utiliser le OLA (Online Learning Agreement).

Pour les partenaires : via le [Dashboard](#) et pour les étudiants : via le [OLA](#)

## 2 Catalogue de cours

Le catalogue des cours en français peut être consulté [ici](#) et celui en anglais peut être consulté [ici](#)

Le catalogue des cours spécifiques pour les étudiants en échange peut être consulté [ici](#)

Tous les cours sont a priori accessibles aux étudiants en échange à l'exception des cours présents dans la liste accessible via le lien [suivant](#).

## 3 Système ECTS

Tous les programmes d'étude de l'Université Saint-Louis - Bruxelles reçoivent des crédits ECTS. Les programmes de bachelier comptent 180 crédits ECTS et une année vaut 60 crédits ECTS.

## 4 Système d'évaluation

0/20 - 9/20 : échec

10/20 - 20/20 : réussite

Plus d'informations [ici](#)

## 5 Session de rattrapage

La session de rattrapage pour les échecs de janvier et de juin a lieu automatiquement en août. Les étudiants Erasmus+ devront revenir à Bruxelles pour passer les examens. Nous pouvons éventuellement envisager des examens à distance pour les étudiants non européens.

Les étudiants qui ont des échecs en janvier ou en juin doivent être conscients que les nouveaux relevés de notes de la session de rattrapage ne seront pas délivrés avant début octobre.

# Langues

## 1 Exigences linguistiques

	Français	Anglais
Droit	B2	B2
Traduction et interprétation	B1	B2
Langues romanes	B1 mais B2 recommandé	B1 mais B2 recommandé
Tous les autres domaines	B1	B1

# 2 Semaine intensive de français

Avant le début de chaque quadrimestre, nous organisons une semaine intensive de français de 4 ou 5 demi-jours (en fonction du quadrimestre). Les groupes sont créés pour les niveaux intermédiaire-débutant jusqu'au niveau avancé. Les vrais débutants sont invités à suivre le cours de français langue étrangère durant le semestre. Le niveau de l'étudiant est défini par le résultat d'un test de niveau en ligne.

Il faut obligatoirement s'inscrire. Le formulaire d'inscription sera envoyé par mail à tous les étudiants nommés.

# 3 Cours en général

Pour la Faculté de traduction et interprétation, tous les cours généraux sont dispensés en français. Les cours de langues et de traduction sont donnés en français et/ou en langue étrangère. La liste des cours enseignés se trouve [ici](#)

Pour les autres Facultés, la plupart des cours sont dispensés en français. Toutefois plusieurs cours et séminaires sont dispensés en néerlandais ou en anglais. La liste des cours dispensés en anglais peut être consultée [ici](#)

# 4 Cours de FLE

Le cours de FLE vise à aider les étudiants à apprendre le français de manière plus efficace en leur donnant les outils dont ils ont besoin pour tirer profit de leur séjour dans un environnement francophone. Au-delà de la dimension purement linguistique, le cours se veut aussi être une introduction à la culture belge.

Suite au test de connaissance, les étudiants sont placés dans l'un des groupes suivants : débutant, intermédiaire débutant, intermédiaire avancé, avancé.

Chaque niveau vaut 5 ECTS/quadrimestre à condition que l'étudiant soit présent, participe aux cours et réalise les travaux demandés. Maximum 3 absences non justifiées sont autorisées. Les étudiants qui suivent le cours toute l'année et qui réussissent 2 niveaux de cours recevront 10 ECTS.

Il suffit d'écrire FLE sur le Learning Agreement pour s'y inscrire.

# Welcome week

## Septembre

Une semaine d'introduction à la culture belge est organisée afin de présenter aux étudiants entrants à leur ville et pays d'accueil. Le programme est composé de conférences et visites associées (musées, Parlement belge, visites de brasseries, ...).

Le nombre d'étudiants participant à cette semaine est limité à 80 afin de rendre les visites accessibles à tous. Normalement la semaine entière est organisée en anglais mais nous pouvons prévoir quelques activités en français s'il y a suffisamment d'inscrits. Plus d'informations seront envoyées fin juillet aux étudiants.

## Janvier

Une semaine d'introduction à la culture belge est également organisée fin janvier, mais en parallèle à la semaine intensive de français. Les étudiants peuvent participer aux deux, car le cours de FLE a lieu le matin et les activités culturelles l'après-midi.

# Visa

## Pour les étudiants d'un pays non membre de l'UE

Les étudiants doivent personnellement introduire une demande d'autorisation de séjour provisoire à des fins d'études dans le but d'obtenir un visa d'études (visa de type D).

Pour ce faire, ils doivent se rendre à l'Ambassade ou au Consulat belge le plus proche de leur domicile et soumettre leur candidature avec le document d'inscription délivré par l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Pour davantage d'informations : [www.usaintlouis.be/sl/559.html](http://www.usaintlouis.be/sl/559.html) ou [www.studyinbelgium.be](http://www.studyinbelgium.be)

## Pour les étudiants d'un pays membre de l'UE

Les étudiants doivent être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport valide pour la durée du séjour minimum.

# Assurances

Tous les étudiants qui souhaitent participer à un échange sont priés de souscrire à plusieurs assurances.

## Les assurances obligatoires :

- L'assurance soins de santé :

Pour les étudiants d'un pays non membre de l'UE

Ils doivent être en ordre et avoir souscrit, auprès de leur mutuelle ou compagnie d'assurance privée, une police couvrant les soins de santé (consultations médicales et achat de médicaments), les frais de dentisterie, les frais d'hospitalisation (en cas d'urgence ou suite à un accident), les frais de rapatriement.

Pour les étudiants d'un pays membre de l'UE

Ils doivent être en possession de la carte européenne (carte bleue) d'assurance soins de santé qui doit être valable pour la durée du séjour. Cette carte prouvera qu'ils sont en règle avec leur mutuelle et leur permettra de bénéficier notamment de réductions pour les soins médicaux pendant la durée de leur séjour.

- L'assurance responsabilité civile est obligatoire en Belgique. Cette assurance doit couvrir l'étudiant pour des dommages causés par ce dernier à des tiers ou des biens en dehors des activités organisées à l'Université ou par l'Université (une liste par pays peut être envoyée sur demande).

## Les assurances recommandées :

- Une assurance contre le vol
- Une assurance voyage, particulièrement pour la perte ou le vol de bagages

Plus d'informations [ici](#)

# Logement

Notre résidence appelée « l'Ommegang » est disponible pour les étudiants en échange. Les prix varient de 492€/mois à 729€/mois en fonction de la taille de la chambre, des services et équipements. Il est essentiel de réserver bien à l'avance, dès que votre nomination a été envoyée. Les chambres sont allouées selon le principe : « premier arrivé, premier servi ».

Veillez consulter [notre site internet](#) pour tous les détails.

Pour d'avantage d'informations, veuillez contacter le service logement : [logement@usaintlouis.be](mailto:logement@usaintlouis.be)

## Procédure de réservation

Formulaire de réservation de logement complété [en ligne](#) par l'étudiant.

Un e-mail est envoyé à l'étudiant avec une proposition de chambre et un contrat de location

Paiement de la garantie (confirmation de réservation)

Remise des clés et état des lieux à l'arrivée.

## Coût de la vie

Repas de midi à la cafétéria : 2,5€ - 3€

Boissons à la cafétéria : 0,70€

Sandwiches : 2,5€ - 3,5€

Ticket de bus : 2,5€ - 3€

Abonnement annuel transports en commun : 50€

(pour les moins de 24 ans)

Cinéma : 10€ - 11€

Photocopie : 0,15€/feuille

Coût de la viesans logement : environ 700€/mois

Carte culture : 12€ (infos [ici](#))

## Sport

Gratuit pour les activités organisées dans la salle de sport de l'USL-B. Les étudiants peuvent aussi utiliser le centre sportif de l'UCL à Woluwé avec la carte sport (30€/quadrimestre ou 50€ pour l'année)

Plus d'informations [ici](#)

## ESN

Un groupe d'étudiants bénévoles constitue le cercle ESN. Ces étudiants encadreront les étudiants en échange et organiseront des activités à leur intention. Vous pouvez les contacter à l'adresse : [esnaintlouis@gmail.com](mailto:esnaintlouis@gmail.com)